

Politique de réservation et d'annulation

Conditions générales

La demande de disponibilité n'est pas contraignante pour les partis et ne prend pas la forme d'un contrat ni pour le client ni pour l'Hôtel Jean Pierre.

La demande de réservation via le formulaire sur le site ou par e-mail est contraignante pour le client, mais n'engage pas l'Hôtel Jean Pierre.

La confirmation de réservation que l'Hôtel Jean Pierre envoie au client est contraignante pour les deux parties.

La réservation ne devient contraignante pour l'Hôtel Jean Pierre qu'après réception du paiement de la « caparra confirmatoria » via virement bancaire. À ce moment-là, l'Hôtel Jean Pierre s'engage à envoyer au client une confirmation par e-mail.

Toutes les réservations doivent être reconfirmées par e-mail en acceptant les conditions de la politique de réservation et d'annulation.

Caparra confirmatoria

Un acompte à titre de « caparra confirmatoria » de 200 € à payer par virement bancaire sera demandé.

Modification des réservations

Les modifications de la réservation doivent être communiquées à l'Hôtel Jean Pierre dès que possible et doit être confirmée par écrit. L'hôtel effectuera des changements en fonction de la disponibilité à ce moment-là.

Si la demande ne peut être satisfaite, le client en sera informé.

Annulation

En cas d'annulation jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée, le client sera remboursé du montant de la caparra confirmatoria (-€ 25.00 pour les frais fixes). A partir du 29ème jour, 100% de la caparra confirmatoria sera retenu en entier.

Arrivées et départs

Check-in de 12h à 21h – si l'arrivée est prévue plus tard, merci de nous informer rapidement

Check-out avant 10h00 – possibilité de late check-out (départ à 15h) supplément de €50 par chambre.

Départ anticipé

En cas de départ anticipé, c'est-à-dire avant la date de départ convenue, l'Hôtel Jean Pierre facturera la totalité du séjour (pour les jours non utilisés, le coût de la chambre uniquement).

Méthodes de paiement

Solde du séjour : 3 jours avant le départ, selon les modalités suivantes

- En espèces ;
- Par chèque ;
- Par Visa ou Mastercard
- Par virement bancaire

TRIBUNAL COMPÉTENT

Tout litige lié à l'interprétation, à l'exécution et/ou à la mise en œuvre de l'accord, la résiliation des contrats de réservation auxquels s'appliquent les présentes conditions et auxquels l'Hôtel Jean Pierre est partie, sera exclusivement de la compétence du Tribunal de Teramo.